ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

Le Trait d'Union 72

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • AVRIL 2012 •

Asnières sur Oise, commune touristique entre nature & histoire.

Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La clôture des comptes de l'exercice 2011 et l'élaboration des budgets de l'exercice 2012 sont maintenant achevées. Avec Hervé Windels (1er maire adjoint en charge des finances), les membres de la commission des finances, M.Pellin, Directeur Général des Services, ces travaux ont aussi concerné tous les comptes et budgets annexes de la commune (CCAS, Caisse des écoles, assainissement) mais aussi le SIVOM Viarmes-Asnières, le syndicat intercommunal des champs captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO) avec Daphné Greneau Ingénieure du Syndicat.

Si le résultat d'exploitation 2011 de la commune ressort à + 343 716 €, il aurait du s'établir à périmètre comparable à 383 716 € si l'on réintègre, suite à la suppression de la taxe professionnelle, le reversement aux communes de la part départementale de la taxe d'habitation et le prélèvement de 200 000 € pour le fonds national de garantie individuelle de ressource (FNGIR), versé au profit de communes dite « pauvres » (comme si la commune d'Asnières sur Oise était une commune riche !). On peut se demander avec cette réforme où se trouve l'intérêt de conduire une gestion vertueuse puisque les gains de développement et de bonne gestion sont écrêtés.

L'augmentation apparente de 135 241 € du résultat d'exploitation par rapport à l'année 2010 résulte, non pas d'une augmentation des dotations de l'Etat, qui sont en baisse régulière, mais de la mise en application de la taxe de séjour et d'un reversement plus important que prévu des droits de mutation versés par le Conseil général.

Il ne faut pas s'y tromper, les ressources des communes baissent et continueront de baisser, sauf à réduire le pouvoir d'achat des habitants par l'augmentation de la fiscalité locale déjà supportée à 95% par les ménages, ce que nous refusons ; la seule solution est de réduire les dépenses et d'être inventifs.

La baisse progressive, mais certaine, des recettes de l'Etat et des résultats, des contributions des financeurs des collectivités, nous imposent de ne pas dépenser l'argent que nous n'avons plus, c'est ainsi que le budget de la communication (site web, Trait d'Union, affiches) a été réduit de moitié, que les vœux 2013 seront supprimés, que les subventions aux associations, CCAS et aux écoles ont été légèrement baissées, que tous les postes de charges compressibles ont été analysés et réduits.

Ne pas anticiper et ne pas réagir à une situation qui se complique d'année en année serait irresponsable car plus le résultat d'exploitation baisse plus nous réduisons - par l'effet de levier - nos capacités d'emprunt pour financer nos programmes d'investissement.

Plus attaché aux résultats qu'aux « paillettes » c'est la politique de gestion rigoureuse que je conduis depuis 1995 et que je continuerai de conduire et vous remercie de la confiance que vous m'accordez.

Je vous souhaite un joyeux printemps 2012 qui verra, je l'espère, éclore dans vos vies et familles de nouveaux bonheurs.

Bien fidèlement à vous, Claude Krieguer, Maire

TRAVAUX URBANISME

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

Sécurité

Deux nouveaux passages piétons ont été créés, Grande rue et route d'Asnières à Baillon. Suite aux remarques d'habitants, l'arrêt de bus a été déplacé à l'école de Baillon afin d'améliorer la sécurité au niveau du virage qui devenait dangereux lors de l'entrée ou de la sortie des classes.

Des barrières ont été installées au niveau du 9 Grande rue afin de permettre le passage des poussettes qui étaient bloquées en raison du stationnement intempestif et interdit de véhicules sur le trottoir.

Des blocs de pierres servant de banc ont été installés en bas de la rue d'Aval-Eau afin d'empêcher le stationnement sur les trottoirs qui est interdit par le code de la route. L'arrêt et le stationnement sont interdits sur les trottoirs art. R417-10 1°.

Enclos Seigneurial.

Les travaux d'aménagement du parc sont bien avancés et le parking sera mis en service d'ici fin juin 2012. Cela facilitera la circulation des piétons et des poussettes se rendant à l'école car de fait, le stationnement sera interdit rue du Four ainsi que dans les rues qui offriront des postes de stationnement (rue des Marais, rue de touteville).

Travaux GRDF.

Les travaux de changement de la canalisation GAZ sont terminés et la réception en présence des différents intervenants (entreprise, Conseil Général, Gaz de France, Mairie.) va être réalisée.

Baillon rue Santiago Soulas.

Nature des travaux et motifs :
Réfection de la voirie (TRASERR) rue Santiago Soulas à Baillon : réfection chaussée et trottoirs, y compris dans l'impasse, jusqu'au carrefour avec la rue du Château. Les travaux ont démarré le 16 avril et dureront environ jusqu'à la fin juin.
Entreprise attributaire : Groupement V.O.T.P. / SACER
Coût TTC : 269.931,82 € TTC
Financements : Subvention départementale : 37.515 €
La commune pour la différence.
Hélas, faute de financement suffisant, nous ne pouvons pas effectuer l'enfouissement des réseaux.

Terrain de pétanque.

En vue de la création d'un nouveau club de pétanque, nos techniciens ont effectué les travaux de débroussaillage et de nettoyage du terrain situé derrière la Maison du Village déjà dédié à ce jeu dans le passé.

Vingt-cinq...

C'est le nombre d'infractions à l'Urbanisme constatées par la Police Municipale au cours du premier trimestre 2012.

Rappelons que toute modification de la façade d'un bâtiment doit faire l'objet, selon les cas, soit d'une demande préalable soit d'un permis de construire.

Un grand nombre d'entre elles sont bénignes et rapidement régularisées par l'administré de bonne foi. Cependant, certains cas posent problème : le refus ou le silence de l'administré, les travaux non conformes aux dispositions du P.L.U. ou de l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Une grande partie du territoire de la commune est soumise à l'avis de l'ABF au titre de monuments ou de sites classés.

Sur les 25 infractions, monsieur le policier municipal a été contraint d'adresser 6 mises en demeure avec accusé de réception et d'établir un procès verbal d'infraction.

En souhaitant que la compréhension des contrevenants permette de limiter la procédure à ce stade ; ce genre de situation n'est agréable ni pour les administrés ni pour les responsables, mais il est impératif de veiller à la conservation de la qualité du bâti et de l'environnement de notre village. ✍ HPO

Passage piéton

Arrêt de bus

Barrières de sécurité

Blocs de pierre

Aménagement du parc

Aménagement du parc

Baillon - Rue Santiago Soulas

Terrain de pétanque

Aménagement du centre du village.

Dans le cadre du contrat Régional, nous en sommes à la phase d'avant projet sommaire. Ces travaux devraient démarrer courant 2013 si nous ne rencontrons pas de difficultés techniques lors des différentes phases d'étude. ✍ JLet

Stores en maternelles

A la demande des enseignants, la commune a installé un store occultant dans le dortoir de l'école maternelle Blanche de Castille. Le coût s'élève à 1.600 €. ✍ PM

Les abords du cimetière de Baillon

Une plaque a été posée le long du mur du cimetière afin de nommer cette allée paysagère Liliane et Elie de Rothschild.

C'est un hommage discret mais sincère qui est rendu à de généreux donateurs qui ont permis à l'agrandissement et au mur de clôture du cimetière. ✍ ED

Séance du 23 mars 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de gestion 2011 du Budget Commune établi par le comptable du Trésor.

APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2011 de la Commune arrêtés aux chiffres suivants:

	Budget 2011	Réalisé 2011	R. à R. 2011	Total
Fonctionnement				
Dépenses	2 788 013,47	2 548 054,35		2 548 054,35
Recettes	2 788 013,47	2 891 770,46		2 891 770,46
Excédent :		343 716,11		343 716,11
Investissement				
Dépenses	2 841 046,16	699 453,68	1 248 418,67	1 947 872,35
Recettes	2 841 046,16	667 900,79	1 144 101,46	1 812 002,25
Déficit :		31 552,89	104 317,21	135 870,01
Balance globale				
Dépenses	5 629 059,63	3 247 508,03	1 248 418,67	4 495 926,70
Recettes	5 629 059,63	3 559 671,25	1 144 101,46	4 703 772,71
Excédent :		312 163,22		207 846,01
Déficit :			104 317,21	

DECIDE d'affecter à la section d'Investissement le résultat de Fonctionnement 2011 du budget de la Commune, soit 343 716,11€, pour sa reprise au Budget Primitif 2012.

FIXE les taux d'imposition 2012 comme suit :

Taux de la Taxe d'Habitation (T.H.) :	20,22
Taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (T.F.B.) :	17,42
Taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (T.F.N.B.) :	73,17
Taux de la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.) :	18,85

Ce qui, appliqué aux bases d'imposition prévisionnelles pour 2012, donne un produit fiscal de :

T.H. :	913 540 €
T.F.B. :	524 690 €
T.F.N.B. :	29 195 €
C.F.E. :	131 196 €

APPROUVE le tableau des subventions aux Associations annexé au Budget Primitif 2012 et ADOPTE le Budget Primitif 2012 de la Commune, qui s'établit et s'équilibre comme suit :

	Pour mémoire Budget 2011	Proposition de B.P. 2012	Vote du Conseil
Fonctionnement			
Dépenses	2 788 013,47	2 831 212,91	2 831 212,91
Recettes	2 788 013,47	2 831 212,91	2 831 212,91
Investissement			
Dépenses	2 841 046,16	2 593 404,47	2 593 404,47
Recettes	2 841 046,16	2 593 404,47	2 593 404,47
Balance globale			
Dépenses	5 629 059,63	5 424 617,38	5 424 617,38
Recettes	5 629 059,63	5 424 617,38	5 424 617,38

APPROUVE le Compte de gestion 2011 du Budget Assainissement établi par le comptable du Trésor.
APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2011 du service de l'Assainissement, arrêtés aux chiffres suivants :

	Budget 2011	Réalisé 2011	R.A.R. 2011	TOTAL 2011
Exploitation				
Dépenses	40 660,13	4 927,49		4 927,49
Recettes	40 660,13	44 110,13		44 110,13
Excédent :	39 182,64			39 182,64
Investissement				
Dépenses	42 979,41	2 979,41	40 000,00	42 979,41
Recettes	42 979,41	42 979,41		42 979,41
Excédent :		40 000,00		-
Déficit :			40 000,00	-
Balance globale				
Dépenses	83 639,54	7 906,90	40 000,00	47 906,90
Recettes	83 639,54	87 089,54		87 089,54
Excédent :	79 182,64		39 182,64	
Déficit :			40 000,00	

DECIDE d'affecter le résultat d'Exploitation 2011 du budget Assainissement pour sa reprise au Budget Primitif 2012 de l'Assainissement comme suit :

- 4 729.28 € à l'article 002 (excédents antérieurs reportés) de la section d'Exploitation
- 34 453.36 € à l'article 1068 (affectation du résultat d'Exploitation) de la section d'Investissement

ADOPTE le Budget Primitif 2012 du service de l'Assainissement, qui s'établit et s'équilibre comme suit :

	Pour mémoire B.P. 2011	Proposition de	Vote du Conseil B.P. 2012
Fonctionnement			
Dépenses	40 660,13	4 729,28	4 729,28
Recettes	40 660,13	4 729,28	4 729,28
Investissement			
Dépenses	42 979,41	106 282,64	106 282,64
Recettes	42 979,41	106 282,64	106 282,64
Balance globale			
Dépenses	83 639,54	111 011,92	111 011,92
Recettes	83 639,54	111 011,92	111 011,92

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer l'avenant n°2 à la convention tripartite avec l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise et la Communauté de Communes de Carnelle - Pays de France. Cette convention concerne la maîtrise foncière pour la reconversion de la friche industrielle.

DECIDE de la modification du tableau des effectifs du personnel communal au 31 Mars 2012 comme indiqué ci-dessous :

Grade : Rédacteur principal	*ancien effectif = 0*
	Nouvel effectif = 1
Grade : Adjoint technique de 1ère classe	*ancien effectif = 0*
	Nouvel effectif = 1

DECIDE de demander une subvention d'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) 2012 concernant les travaux de réfection de la verrière de l'école Blanche de Castille, AUTORISE le Maire à signer la demande correspondante et ARRETE les modalités de financement comme suit :

- coût total estimatif HT des travaux : 73 123,54 €
- D.E.T.R. espérée (40 % du coût HT) : 29 249,41 €
- subvention départementale espérée (35 % du coût HT) : 25 593,23 €
- charge communale HT, financée par autofinancement ou emprunt : 18 280,90 €

PRECISE que la Commune s'engage à prendre en charge le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité et le taux réellement attribué

PRECISE que la Commune s'engage à prendre en charge le cas échéant, la part de financement non accordée par un partenaire public ayant été sollicité, et porte les crédits correspondants au budget de la Commune

DECIDE d'autoriser le Maire ou un Adjoint à engager la Commune dans l'opération « Signalisation d'Information Locale » réalisée par le Parc Naturel Régional pour la mise en place de 11 panneaux de signalisation d'information locale, pour un montant maximal de 5 422.50 € HT correspondant à 30 % du montant total (18 075.00 € HT), et signer tout document à cet effet.

DECIDE d'autoriser le Maire ou un Adjoint à déposer des demandes de subvention auprès :

de la Direction Régionale des Affaires Culturelles / Conservation Régionale des Monuments Historiques - Ministère de la Culture et de la Communication à la Préfecture de la Région

du Département du Val d'Oise, dans le cadre de la restauration du patrimoine historique communal non protégé,

afin de permettre la restauration du plafond à l'entrée de l'église, du remaniage de tuiles et de la mise en place d'une gouttière en cuivre pour un montant global estimatif de 18 000 € TTC.

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer le marché de travaux de réhabilitation de la voirie de la rue Santiago Soulas avec l'entreprise Val d'Oise Travaux Public (V.O.T.P.).Le montant des travaux s'élève à 269 931,82 € TTC,

FIXE le prix du repas de cantine à 3,60 € à compter du 1er Avril 2012, la participation des familles à l'Accueil Pré et Post Scolaire (A.P.P.S.) et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) comme suit, à compter du 1er Septembre 2012 :

Le matin	4.75 €	Forfait semaine	35,40 €	Forfait ALSH année scolaire	434,00 €
Le soir	5.30 €	Forfait année scolaire	884,00 €	Forfait ALSH journalier	18,20 €
Forfait matin	16,55 €	Forfait année scolaire matin	442,00 €	Forfait ALSH ½ journée	13,95 €
Forfait soir	18,90 €	Forfait année scolaire soir	508,00 €		

Et le forfait annuel pour l'étude surveillée à 250 €, à compter du 1er Septembre 2012.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer avec le Département du Val d'Oise l'avenant de sortie du Contrat Départemental, ce dernier étant remplacé par un « guide des aides départementales à l'investissement des communes et groupement de communes », dans l'objectif de redonner, aux communes et EPCI, une véritable liberté en matière d'investissements à réaliser.
EMET un avis conforme à la position de l'Union des Maires du Val d'Oise afin de refuser que les communes financent les couches et que la C.A.F. ne puisse pas supprimer les subventions à l'ensemble des communes du Val d'Oise du fait de ce refus.

Enfin, le Conseil Municipal a procédé à la désignation, par tirage au sort sur la liste électorale, de 6 électeurs âgés d'au moins 23 ans au 31 Décembre 2012, parmi lesquels 2 seront éventuellement appelés à siéger en 2013 à la Cour d'Assises de Pontoise.
✍ JL

ENVIRONNEMENT
ASNIERES SUR OISE
BAILLON·ROYAUMONT

DES « FOUILLES » DANS L'ANCIENNE DÉCHARGE DE BAILLON…

Rappel : le marais de Baillon est intégré dans un ensemble de zones naturelles de grande valeur écologique et paysagère. Le Conseil Général du Val d'Oise a signé en accord avec la commune d'Asnières sur Oise, propriétaire du site, le classement de ce marais en Espace Naturel Sensible Départemental (E.N.S).

Dans le cadre de la convention, la commune a délégué au département la maîtrise d'ouvrage des travaux et études sur le site, les opérations de restauration écologique et la mise en œuvre du plan de gestion de cet espace.

C'est à l'entrée du marais que se trouve l'ancienne décharge municipale ; son volume est estimé à 35 000 m3 sur une surface d'environ un hectare et demi.

Le Conseil Général a lancé une étude de diagnostic approfondi de la décharge pour définir l'état de pollution potentielle et l'impact actuel sur l'environnement afin de définir un programme de réhabilitation du site et de restauration des milieux humides.

Les résultats des investigations de terrain sont les suivantes :

- Impact indirect sur le milieu naturel
- Impact modéré sur le paysage
- Impact faible sur les eaux souterraines et superficielles
- Impact faible sur l'homme.

La dernière phase de cette étude permettra de définir le scénario le mieux adapté à la réhabilitation de cette ancienne décharge. ✍ PL

Désherber sans polluer !

Cette année, nos agents municipaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires ; en effet, en plus de menacer la santé, les pesticides nuisent à la biodiversité et appliqués sur les sols peu perméables de notre commune, ces produits ruissellent vers les fossés et les cours d'eau. Les chemins et trottoirs stabilisés, enrobés ou pavés ne permettent aucune dégradation biologique des polluants et entraînent ainsi la contamination de l'eau.

Les méthodes utilisées par notre service technique pour travailler différemment sont :

- Pour la voirie, le balayage des caniveaux et le désherbage manuel qui restent les plus efficaces.
- Le désherbage thermique utilisé sur des petites surfaces qui est surtout préventif (février, mars)
- L'usage du broyeur avec le recyclage des déchets verts pour couvrir le sol et éviter la levée des « mauvaises » herbes ; le paillage permet aussi de garder un sol frais et de diminuer les arrosages.
- La fauche tardive pour favoriser la biodiversité et le semis de graines champêtres.

Ces nouvelles méthodes doivent favoriser un nouveau regard car la santé et l'environnement sont l'affaire de chacun. ✍ PL

Déjections canines :

La coupe d'arbres dans le bois Bonnet.

L'aménagement forestier du domaine de Chantilly, pour la période de 2006 à 2020, poursuit son plan de gestion de la forêt avec actuellement l'exploitation sur la parcelle 451 le long de l'axe routier Abbaye de Royaumont-Baillon. Cette parcelle est classée en enjeux paysagers forts. Un réseau d'îlots d'arbres restants y est donc maintenu afin de diminuer l'impact visuel de la régénération sans toutefois le masquer complètement.

L'opération en cours est une première étape consistant à couper les tiges de faible diamètre et de faible valeur. Les arbres restants seront examinés et décision sera prise de choisir soit une régénération naturelle à partir des graines soit une coupe totale avec plantation de chênes.

Toutes ces interventions peuvent générer ces deux prochaines années une impression de désordre, le temps que les résidus de coupes s'affaissent et que les exploitations se terminent.

Le plan de révision d'aménagement de la forêt de Chantilly se trouve dans le TU N° 63.

✍ Daisy COPEAUX pour l'ONF. / PL

Mise en garde !!! :

Se méfier des « Appels à notre sensibilité environnementale »

Courant mars nous avons reçu dans notre boite aux lettres le document suivant :

Ces informations sèment le doute, elles ne proviennent ni de la Mairie ni du Syndicat Intercommunal de collecte et traitement des déchets ménagers TRI OR ni même avec un quelconque accord qui n'a d'ailleurs été demandé en aucune façon.

Nous avons recherché les éléments de la société « POINT INTERNATIONNAL » indiqué sur ce flyer nous n'avons rien trouvé.

Le syndicat intercommunal TRI OR a été saisi mais n'a pas réussi à joindre le numéro de téléphone indiqué sur le document.

Nous rappelons que ces « ramassages » ne sont pas conformes à ce qui a été organisé par votre collectivité territoriale par la mise à disposition près de la Maison du village d'une borne de dépôt « du RELAIS » et dont la finalité est parfaitement identifiée.

D'autre part, n'acceptez jamais de disposer les vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison, etc… dans des sacs poubelles comme vous le demande le flyer c'est totalement contraire à l'esprit de tri des déchets ménagers tel que les élus de l'ensemble des communes du syndicat mettent en place depuis de nombreuses années.

Dans le cas de ces passages non réglementés le même jour que la collecte des ordures ménagères, ces sacs partiront dans les déchets ultimes destinés au compost.

Ne cédons pas à ces « appels », seul le tri préconisé par vos élus permet de maîtriser les coûts certes élevés de l'élimination des déchets ménagers (TEOM) mais qui le seraient plus encore sans la citoyenneté dont font preuve nos habitants.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre confiance.

✍ HW - *Vice-Président du syndicat intercommunal TRI OR*

Zone Delacoste
Travaux programmés en 2012 par la Communauté de communes

Dans le Trait d'Union du mois de janvier 2012, nous vous informions que l'étude de recherche de la pollution réelle et de la faisabilité de la réhabilitation de la friche industrielle DELACOSTE en était à sa phase finale.

Nous rappelons par ailleurs que la compétence d'aménagement de cette zone a été confiée à la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCCPDF) et que tous les déroulements actuels et futurs de ce dossier sont et seront gérés par celle-ci en étroite collaboration avec vos élus de la commune.

Le volet urbanisme restera bien entendu de la responsabilité de la commune puisque ce sera notre règlement de la zone dans le cadre de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui s'appliquera.

Lors de sa séance du Conseil Communautaire du 21 mars 2012, la CCCPDF dans le cadre de son budget 2012 a intégré les opérations suivantes :

Demande de subvention auprès de l'ADEME pour entamer la dépollution du site en 2012 (Cf point suivant)

Démarrage de la dépollution du sol par le procédé du « VENTING » qui consiste à « pomper l'air chargé en gaz polluants volatils dans la porosité du sol et dont les vapeurs sont ensuite traitées en surface » (source : rapport BURGEAP sur la recherche de pollution et de solutions préconisées avant les travaux d'aménagement).

La nature des polluants concernés étant représentée par des polluants suffisamment volatils, ce procédé « naturel » est parfaitement adapté au traitement de la pollution du sol constatée.

Lancer la recherche d'un cabinet d'étude à qui sera confiée la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui sera « chargé d'affiner le bilan financier et la recherche d'un aménageur ou autre investisseur » (Cf séance du Conseil Communautaire).

Après bien du temps, de l'énergie et de la volonté, notre Maire, Claude KRIEGUER et son équipe depuis 1995, ont le sentiment d'avoir eu raison de ne pas céder au découragement dans ce dossier.

Après toutes ces années d'acharnement, une réelle avancée se produit en 2012 dont le point de départ aura été le lancement en 2011 de l'étude qui vient de s'achever et qui a été permise par l'acquisition du foncier par l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise (EPFVO) qu'il convient de nouveau de remercier pour son action.

Cette avancée, aujourd'hui nous la devons également à nos collègues élus de la CCCPDF qui ont pris la mesure de l'enjeu pour notre commune de la réhabilitation de ce site. Nous la devons également à Daniel DESSE, Conseiller Général et Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise.

Ce dossier nous tient à cœur, nous pensons également que pour nos concitoyens c'est la même chose.

En conséquence, cette rubrique sera présente dans notre Trait d'Union autant qu'il le faudra pour vous informer de l'avancement à chaque fois qu'il sera significatif. ✍ HW

Vente de la maison de l'Enclos seigneurial 61bis Grande Rue

C'est le 3 juin 2003, suite à l'exercice du droit de préemption, que la commune a fait l'acquisition de cette propriété de 2ha 40a (24000 m2). La seule justification de cette préemption était la conservation d'un espace naturel au cœur du village. Cette condition étant aujourd'hui remplie avec l'aménagement en cours d'un parc qui sera ouvert au public et la création, bien nécessaire, d'un espace de stationnement pour les habitants de la rue du Four et des écoles, il n'y avait plus aucune raison pour la commune de conserver la maison construite dans le parc dans les années 50.

C'est ainsi que la maison et 2500 m2 de terrain ont été mis en vente notamment sur le site Internet de la commune et qu'un panneau a été installé sur la façade donnant Grande rue et que très rapidement la commune a trouvé un acquéreur.

Cette opération vient compléter le financement de l'aménagement de l'Enclos Seigneurial qui proposera l'été prochain un parc restauré avec un espace paysager de 40 places de stationnement. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau propriétaire et habitant d'Asnières sur Oise. ✍ CK

Fêtes et Cérémonies

Pour l'année 2012 les cérémonies commémoratives auront lieu les 8 mai,(guerre 39/45) 18 juin (appel du Général De Gaulle), 11 Novembre (guerre 14/18 et tous les autres morts pour la France) et 5 décembre (Morts pour l'Algérie).

Il sera procédé de façon que chaque monument ne soit fleuri qu'une seule fois dans l'année. ✍ HPO

CLASSE DECOUVERTE

Situé en Auvergne, dans le département du Puy de Dôme, au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Vulcania était la destination de nos élèves du Bois Bonnet durant la semaine du 26 mars. Le beau temps fut au rendez-vous, au point de pouvoir tremper les pieds dans l'eau du lac.

L'animation a mis sa passion et ses compétences au service des enfants et l'hébergement fut de grande qualité. Vous pourrez retrouver le reportage complet sur ce séjour en juin au sein de l'école.

Arc de triomphe

Nous sommes partis en car vers 16h45 pour revenir vers 20h15.

Nous avons attendu un moment dans la rue, puis nous sommes allés jusqu'à l'Arc de Triomphe avec les Anciens Combattants, pour déposer des fleurs.

Sous le monument l'école de musique de Viarmes a joué, puis la flamme de la tombe du Soldat Inconnu a été ravivée, moment émouvant. Puis nous sommes repartis en car, le retour s'est bien passé. ✍ Erwan Picouleau

DATE D'INSTALLATION DES PANNEAUX

Le Conseil Municipal Jeunes s'est doté de 2 panneaux de signalisation « Attention, danger enfants ».

La sécurité des enfants dans notre village est un sujet qui revient fréquemment chez les élus du CMJ lors des réunions mensuelles : vitesse excessive, non respect des règles de sécurité,…

Les membres du CMJ ont décidé d'installer ces 2 panneaux près des endroits fréquentés par les enfants : Maison du village et centre ville.

Ces panneaux seront posés à la prochaine rentrée scolaire de septembre et seront accompagnés d'actions auprès des automobilistes. ✍ PM

Agenda

Avril

29/04/2012 : Balades en voitures anciennes organisées par l'Office de Tourisme à partir de 14 heures.

Mai

04/05/2012 : à 17 heures « Nettoyons la nature » organisé par le CMJ au parc de Touteville suivi d'un goûter.
05/05/2012 : à 17h30, présentation de la saison musicale de Royaumont, réservation obligatoire au 01 34 68 05 50
06/05/2012 : 2° tour des élections présidentielles
12/05/2012 : de 20h à minuit Festival Rock «Asnières en scène» à la Maison du village, nombreux groupes. Entrée 5€.
13/05/2012 : Dédicace par Mme Joz ROLAND de son dernier roman à 10 heures à l'Office de Tourisme.
• Peintres sur le motif de 9 heures 30 à 16h30.
17/05/2012 : Brocante d'Asnières

Juin

02/06/2012 : kermesse de l'école Blanche de castille
09/06/2012 : soirée COUNTRY avec les Westerns Rodéos Dancers à 20h à la Maison du village
10/06/2012 : Balade à Baillon organisée par l'Office de Tourisme
10/06/2012 : 1er tour des élections législatives
16/06/2012 : Double Jeux, spectacle « Rêveurs » à la Maison du village
17/06/2012 : 2° tour des élections législatives
23/06/2012 : RAND'AUBADE 2012 (randonnée/promenade musicale) à partir de 19h dans le Parc de Touteville (voir article page ….)
• Feux de la Saint-Jean, restauration et feu d'artifice dans le parc de Touteville
24/06/2012 : Exposition des mécaniques anciennes dans le parc de Touteville
29/06/2012 : Gala de danse de l'école d'Asnières à 20h30 - salle Saint Louis à Viarmes
30/06/2012 : Gala de danse de l'école d'Asnières à 14h30 et 20h30 - salle Saint Louis à Viarmes
13/07/2012 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et restauration à l'Abbaye de Royaumont

Réunion publique « Gendarmerie »

A l'initiative de Monsieur le Maire, une réunion publique a été organisée le 20 janvier 2012, en Mairie, sur le projet de transfert de la Gendarmerie de Viarmes.

Ce projet est porté par la Communauté des Communes Carnelle-Pays de France (CCCPF). Monsieur Krieguer Maire d'Asnières sur Oise a suggéré et demandé que l'on communique sur ce projet sous le nom de « Gendarmerie Carnelle-Pays de France »

Rappel des grandes lignes du projet : implantation de nouveaux locaux de Gendarmerie Nationale au carrefour de la D909 et D922 (en face du supermarché) sur deux parcelles contiguës l'une sur Viarmes, l'autre sur Asnières sur Oise.

La parcelle sur Asnières sur Oise ne recevra que les logements destinés aux Gendarmes, mais nécessite une révision simplifiée de son P.L.U.

En présence de Monsieur Desse, Vice-président du Conseil Général, Monsieur Barbarossa Président de la CCCPF, du lieutenant de Gendarmerie Joncour appuyé par sa hiérarchie les Commandants Tholozan et Prévot, Monsieur le Maire explique devant une assistance nombreuse ce projet de transfert de la Gendarmerie de Viarmes dont les locaux actuels (de 1979) ne sont plus adaptés à l'activité d'une brigade de Gendarmerie, quant aux logements des Gendarmes une vétusté importante a obligé l'évacuation de l'ensemble des bâtiments.

L'assistance est attentive et très interrogative, les questions de tout ordre fusent : la protection de l'environnement des Tilleuls, le financement, la fiscalité locale, le nombre de logements, l'importance du personnel de gendarmerie, pourquoi cet endroit et pas ailleurs, etc…

Les responsables présents ont répondu sans ambigüité ni échappatoire à toutes les questions.

Après cette réunion, la deuxième phase de la procédure de révision simplifiée du P.L.U. - l'Enquête Publique - a commencé le 16 avril et se terminera le 16 mai.

Le dossier est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Tout intéressé peut adresser en Mairie ses remarques par écrit auprès du Commissaire enquêteur Madame Le Feuvre ou les consigner sur le registre mis à disposition à cet effet.

Les permanences de Madame le Commissaire-enquêteur sont prévues le lundi 16 avril de 9 à 12 H, le samedi 5 mai de 9 à 12 H et le mardi 15 mai de 9 à 12 H. ✍ HPO

CLASSE DE NEIGE 2012

Le vendredi 10 février à 23 h nous sommes montés dans le car juste après avoir dit au revoir à nos parents. Nous étions tous très énervés! Au bout de 2 h, presque tout le monde était endormi.

Quand nous sommes arrivés au Collet d'Allevard en Isère (38), il y avait beaucoup de neige. Nous avons mis nos bagages dans le hall et nous sommes allés manger. Tout le monde avait très faim. Pour le petit déjeuner il y avait des céréales, du pain, du beurre, du miel de la confiture de divers fruits. Après avoir visité le centre, choisi nos ski, défait et rangé nos affaires, nous sommes directement allés skier. Nous étions répartis en trois groupes, en fonction de notre niveau: le 1er les débutants (ceux qui n'avaient jamais fait de ski), le 2ème (ceux qui avaient l'ourson ou le flocon) et le 3ème (de la 1ère étoile à l'étoile d'or). De retour au centre, le goûter nous attendait.

Tous contents de notre journée, nous devions tout de même travailler !!

Après la classe, nous sommes partis jouer dans nos chambres. Le soir il n'y a pas eu de veillée car nous étions tous fatigués.

Tous les jours, nous faisions du ski: c'était génial, nous allions aux Plaignes, faisions des pistes vertes, bleues, rouges et même des noires.

Chaque jour nous faisions des activités de montagne différentes : bien sûr il y avait la luge, les batailles de boules de neige, les igloos. Bref, les jeux de neige.

Un jour nous avons visité la ferme de la Grangette, c'était une ferme à fromage. Nous avons vu les deux caves. Le propriétaire nous a expliqué comment se formait la croûte. C'était intéressant mais ça ne sentait pas très bon!!

Une autre fois, nous avons fait une balade de chiens de traineau: nous pensions qu'il fallait juste se laisser tirer, mais non! Dans les montées il fallait pousser, sur le plat nous devions patiner et en pente nous nous laissions enfin tirer!

La dernière activité était la randonnée trappeur : nous avons parcouru environ 3,5 km dans la neige : c'était épuisant. Heureusement, nous allions être récompensés par des bananes flambées au chocolat. Si vous nous demandez notre avis, nous vous répondrons « délicieux! »

Le soir nous faisions des veillées: mimes, jeux et la boom où tout le monde a dansé.

Nous voulions tous rester car c'était trop génial, mais impossible, car nous devions rentrer chez nous, même si nous étions pressés de revoir nos parents....

Au revoir Allevard. ✍ Antoine D.

GROOVE MIX MACHINE

Samedi 2 février avait lieu à la Maison du Village le concert « GrooveMixMachine ». Sur une idée de M. Berland, parent d'élève, les enseignants et leurs élèves ont organisé un concert au profit du collège Blaise Pascal afin de financer un voyage en Provence à la découverte des sites gallo romains. Eric Berland a rassemblé 2 groupes de musiciens dont il fait partie : les Grizzlies and the Beast et les membres du CSL de l'Isle Adam. Au total, ils étaient 14 musiciens sur scène dont 7 chanteurs et chanteuses.

Mmes Knockaert et Jest, se sont chargées de l'installation des gâteaux, Mrs Martin et Cotton étaient à la caisse prêts à accueillir les premiers spectateurs. Environ 120 personnes ont fait le déplacement ! Nous tenons d'ailleurs à les remercier de leur soutien. Le concert s'est terminé par de chaleureux rappels des musiciens qui ont joué le jeu. Ils ont en effet accepté de se produire gratuitement pour contribuer au financement du voyage.

Cette soirée a rapporté à la coopérative du collège la belle somme de 1000 €.

✍ PM

DOUBLE JEUX : REVEURS

Samedi 17 mars, Double Jeux présentait sa comédie musicale « Rêveurs »à la Maison du Village.

« S'il était un monde
Où les rêves retenaient les parfums de l'enfance,
Les poupées danseraient, naïves et légères,
Les amoureux iraient toujours ensemble,
Les chagrins seraient doux et éphémères.
Alors un ange veillerait sur ce paradis,
S'assurant de toujours en refermer la porte.
Jusqu'au jour où... »

Dans son spectacle « Rêveurs », Double-jeux mêle, avec talent et sensibilité, théâtre et chants polyphoniques. Une mise en scène et des chorégraphies légères et délicates, dans un décor où règne la douceur.

Double Jeux est un groupe vocal et théâtral composé d'environ 25 chanteurs-acteurs. Ils interprètent des chansons principalement francophones, harmonisées à 3 ou 4 voix : Michel Jonasz, Alain Souchon, Serge Gainsbourg, Michel Berger, Michel Fugain, Jacques Brel, Georges Brassens et bien d'autres encore...

Son lieu de répétition est situé à Asnières-sur-Oise et ils se produisent dans toute la région parisienne, parfois même en province et à l'étranger.

Ses spectacles sont des créations, avec de véritables mises en scènes. Ils sont parfois accompagnés par un orchestre rythmique de 4 musiciens et ils se produisent également lors de galas ou de simples tours de chants (Voix sur Berges, Journée Georges Brassens...) ✍ PM

Royaumont, l'église abbatiale bientôt reconstruite...

Non, ce n'est pas un canular ! C'est un travail titanesque que trois équipes d'étudiants de l'Ecole Centrale de Paris (qui forme des ingénieurs) ont entrepris successivement depuis fin 2010. Accompagnés d'éminents scientifiques, historiens de l'art, archéologues, ces étudiants travaillent à la restitution en 3D de l'église abbatiale. Il s'agit donc d'une reconstruction virtuelle qui redonnera les formes et les volumes de l'édifice au moment de sa construction.

C'est un travail minutieux dont on peut suivre l'évolution sur le site de l'Abbaye.

http://www.royaumont.com/fondation_abbaye/La_reconstitution_virtuelle_de_l_abbatiale.2110.0.html

Cependant, ce travail n'est pas une fin mais un moyen pour réaliser ensuite des études plus techniques.

Une étude sur le rendu visuel qui permettra de restituer l'éclairage dans l'église en fonction des moments de la journée, une étude acoustique pour restituer les conditions d'écoute de l'époque.

Un travail sera également mené pour rendre à la modélisation un aspect réaliste avec l'intégration du mobilier, du rendu des matériaux (bois, pierre, verre).

Outre l'aspect technique, il faut souligner l'importance de la portée artistique de ce projet. C'est une plongée dans le passé pour le rendre présent à nos yeux. ✍ ED

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) organise pour la seconde année consécutive le « concours des maisons fleuries ».

Ce concours ouvert à tous, est avant tout destiné à favoriser le fleurissement de notre village et à offrir un cadre de vie plus agréable à tous. Le concours des maisons fleuries récompense les meilleurs artistes « en herbe » sur la base de quatre critères : l'effort de fleurissement (occupation de l'espace), le choix des variétés, l'harmonie des couleurs et la qualité de l'environnement.

Le jury composé des membres du CMJ et de 3 élus, passera en juillet/août pour déterminer son choix. Ce concours se déroulera dans un esprit de convivialité et se terminera par un cadeau fleuri et le verre de l'amitié

La remise des prix se fera le samedi 8 septembre 2012 à l'occasion du forum des associations. Tous les participants au concours recevront un chèque-cadeau.

1er prix : valeur 100 €, 2ème au 4ème prix : valeur 50 € et 5ème prix : valeur 30 €.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire avant le 17 juin.

Le règlement du concours est disponible en mairie, le bulletin d'inscription est glissé dans ce journal. ✍ PM

ETAT CIVIL

Naissances

12/01/2012 : Océane Emelyne MALVOISIN à l'Isle Adam
15/01/2012 : Maë Gabrielle CHARBONNEL à Gonesse
06/02/2012 : Maël Jordan CLOTAGATIDE
MAROUF ALI à Beaumont sur Oise
23/02/2012 : Lia Marie Angélique Liliane BEDU à Beaumont sur Oise

Décès

02/02/2012 : MOHAMMEDI Louisa veuve POTTIER
24/03/2012 : DORDOQUY Solange Eliana veuve PAYEN

CONCERT BARBARA

La commune d'Asnieres sur Oise et L'Echange ont présenté samedi 10 mars à la Maison du Village BARBARA, de L'Ecluse au Châtelet.

Un spectacle musical conçu et interprété par Marie-Hélène FERY, accompagnée par Roger POULY (pianiste de Charles TRENET) et Sergio TOMASSI (accordéoniste de BARBARA).

« En chansons et en musique, ce spectacle nous a ramené à l'origine de la carrière de Barbara, à la source de son désir : chanter. » ✍ PM

LE SOLDAT ROSE

Le Samedi 31 Mars et le Dimanche 1er Avril, la troupe « Souffle de Jeunesse » est venue avec sa bonne humeur, chanter le conte musical « Le Soldat Rose », pour le plus grand plaisir des quelques 220 spectateurs qui se sont déplacés.

La troupe est venue bénévolement nous divertir en ayant comme moteur la générosité des gens, en effet les deux représentations, qu'ils nous ont offert, étaient au profit de deux associations : « l'Espace Jeunes d'Asnières-sur-Oise» et « Risettes et Galipettes ».

Le spectacle était au rendez-vous et fut de grande qualité, alors un grand merci à cette chaleureuse troupe et nous leur disons à l'année prochaine pour une nouvelle comédie musicale. ✍ Christophe Gay

RAND'AUBADE 2012

La Commune d'Asnières-sur-Oise, son Comité des Fêtes et le Codérando 95 vous invitent à venir fêter la Saint Jean et la Fête de la Musique en commençant par une « randonnée promenade musicale » pour petits et grands à travers le village.

Samedi 23 juin prochain, depuis le Parc de Touteville, guidés par des animateurs du Codérando, les participants iront par petits groupes successifs à la rencontre d'ensembles vocaux et musicaux (chorales, percussions, instruments) qui les attendront sur les sites remarquables de la commune (châteaux, lavoirs…).

Les premiers départs se feront à partir de 19h, tous se retrouveront ensuite au parc de Touteville pour le traditionnel embrasement du Feu de la Saint Jean suivi du non moins traditionnel Feu d'artifice. Possibilité de restauration sur place : le comité des Fêtes nous organise un grand Méchoui.

Réservez votre soirée et venez nombreux à la RAND'AUBADE d'Asnières sur Oise. Musicalement.

Plus d'infos sur www.cdrp95.com

Photo Michel Chassard

L'abbaye de Royaumont vous convie à sa Saison musicale 2012, huit week-ends de concerts et de spectacles, du 25 août au 14 octobre 2012

Cette année, les journées thématiques des samedis vous feront voyager dans l'espace et dans le temps musical… de la Rome du XVIIe siècle au Paris de Debussy, en passant par la Bosnie et l'Italie de la fin du Moyen Age, les Balkans et le Congo !

Les dimanches, quant à eux, offriront un florilège de concerts, consacrés notamment aux jeunes talents.

La fine fleur musicale sera au rendez-vous avec des artistes en résidence à Royaumont et d'autres interprètes à découvrir ou dont la réputation n'est plus à faire. Pour profiter pleinement des charmes de l'abbaye, vous pourrez vous restaurer sur place grâce à des formules brunch et dîner-buffet.

Vous pourrez également profiter de cette Saison musicale en famille, car Royaumont propose 14 ateliers pour enfants en lien avec les thématiques des journées, et qui porteront sur la découverte musicale ou chorégraphique, l'artisanat d'art ou les métiers du spectacle.

Enfin, l'abbaye vous accueille 365 jours dans l'année et propose toute l'année pour les familles des jeux-parcours et des visites contées, un très grand choix de livres et de disques à la librairie-boutique et tous les week-ends à partir de 12h, un bar-salon de thé, pour prendre le soleil au bord de l'eau…

Retrouvez toutes les informations sur l'abbaye et sa Saison musicale sur royaumont.com

Renseignements et réservation au 01 34 68 05 50.

L'entrée à l'abbaye est gratuite pour les habitants d'Asnières-sur-Oise et de Viarmes (sur présentation d'un justificatif).

Le printemps est de retour...

...et avec la nature qui s'éveille reviennent les envies de sorties, de visites de promenades, de découvertes.

Place de l'église à Asnières, l'Office de Tourisme vous attend, pour vous emmener sur les routes et les chemins de votre village à l'occasion de l'une ou l'autre de ses balades à thème.

Organisées au rythme de une tous les deux mois ces promenades sont l'occasion de riches échanges entre les participants toujours enchantés de découvrir notre patrimoine, et nous vous invitons vivement à y participer.

N'hésitez pas à pousser la porte de l'Office de tourisme vous y serez toujours les bienvenus.

Une documentation variée vous y attend et Camille notre hôtesse d'accueil se fera un plaisir de répondre à vos questions et saura vous conseiller. ✍ Martine Clément

AGENDA

29 Avril : Balades en voitures anciennes
13 Mai : Dédicace par Mme Joz ROLAND de son dernier roman, et peintres sur le motif.
10 Juin : Balade à Baillon

La bibliothèque d'Asnières sur Oise

Le printemps est là ! les succès littéraires fleurissent !

Soyez sûrs de trouver dans nos locaux de la Bibliothèque d'Asnières sur Oise, au premier étage du foyer polyvalent, les derniers livres pour les petits et les grands.

Nos petits amis du Conseil Municipal des jeunes d'Asnières sur Oise se sont rassemblés dans la Bibliothèque et ont donné leur avis sur notre action et son fonctionnement ; nous espérons que leur visite encouragera à faire connaître notre association auprès de leurs amis et parents.

Depuis plusieurs années, grâce au tri des livres anciens, nous avons pu acquérir de nouveaux ouvrages. De plus, ces livres ont retrouvé une nouvelle vie, grâce à notre échange et notre don de livres à la Francophonie ; ils seront acheminés en ce début d'année 2012 vers Haïti. ✍ Françoise GRIMOUX - *Présidente*

LE COMITE DE JUMELAGE REMERCIE SON EX-PRESIDENT

André LARRUE, ancien maire d'Asnières sur Oise, Vice Président puis Président du Comité de jumelage entre 1995 et 2012, a souhaité passer le flambeau de ses responsabilités au sein de l'Association lors de la dernière Assemblée générale.

Merci à lui pour son esprit de responsabilité, son honnêteté, son dévouement qui ont permis l'essor du Comité de jumelage.

Il reste néanmoins au sein du bureau et continuera à nous transmettre son expérience. André Larrue reste pour nous un exemple en matière de bénévolat.

AUTOUR DU VERGER

Le dimanche 25 mars dernier l'Association « AUTOUR DU VERGER » avait organisé pour ses adhérents, et toutes personnes désireuses de s'inscrire, une après-midi de taille de printemps.

Il faisait très beau et nous étions nombreux à bénéficier des conseils de M. Torres qui à chaque fois dispense son expérience avec efficacité et gentillesse.

Le PNR organisera une autre après-midi en Novembre prochain mais avant, nous avons un rendez-vous pour notre matinée de nettoyage le samedi 12 mai.

A cette occasion, nous commencerons à procéder au défrichement d'une partie de la parcelle boisée qui nous a été attribuée par la municipalité, afin d'y implanter un rucher. Toutes les bonnes volontés, adhérentes ou non, seront les bienvenues.

La matinée se terminera par un pot de l'amitié.

Ateliers de Pâques du 4 avril 2012

Des petites mains qui s'activent.

Merci aux gentilles animatrices pour leur aide.

On pose pour la photo souvenir.

Les poules de Mme Bogers sont de la partie!

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour organiser cet atelier ainsi que M. et Mme BOGERS pour leur générosité envers les enfants qui ont reçu chacun deux oeufs frais pour compléter leur panier de Pâques. ✍ Martine Clément

LE COMITE DES FETES

… organise cette année la brocante le jeudi 17 mai dans le centre du village. Les bulletins d'inscription sont disponibles chez les commerçants, à la Mairie, à l'Office de Tourisme et sur le site internet de la commune.

Le 9 septembre aura lieu la brocante de Baillon sur le thème du coq à l'âne.

N'hésitez pas à nous contacter pour exposer sur ces 2 brocantes.

Nous participerons aussi aux Feux de la saint Jean le 23 juin.

La grande Fête médiévale du 21 octobre sera l'occasion de se retrouver au Centre du village et dans le parc de Touteville. Un nouveau programme vous sera proposé pour son 10ème anniversaire.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus pour participer à l'organisation de ces différentes manifestations.

Tél : 06 06 87 38 72 /
email : fetes.asnieres95@gmail.com

✍ Gérard Richaume

RISETTES ET GALIPETTES

Grâce à une subvention exceptionnelle accordée par Monsieur le député Axel Poniatowski, l'association Risettes et Galipettes a pu organiser la représentation du spectacle « La maison bonhomme » pour le plus grand plaisir des enfants.

Ce spectacle sur le thème des 5 sens était parfaitement adapté au très jeune public présent (âgé de 8 mois à 3 ans).

Un grand merci à Monsieur Claude Krieguer qui est à l'origine de cette subvention.

Nous remercions également la troupe Souffle de Jeunesse qui a reversé à l'association Risettes et Galipettes l'intégralité de la recette lors de sa représentation du « Soldat Rose » du 1er avril dernier soit plus de 500 €. ✍ Carol ANDRADE

VIE PRATIQUE
ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

INFORMATION DE GAZ DE France

■ Pour un contrat de gaz naturel et/ou d'électricité avec GDF-SUEZ : 09 69 324 324 ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

■ Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 969 363 534

■ Pour les Urgences gaz naturel : appeler GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe).

INFORMATION Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse : Revalorisation des retraites du régime général au 1er avril 2012

En application du dispositif législatif, les retraites du régime général sont revalorisées à partir du 1er avril 2012 de 2,1%. Outre les retraites personnelles, cette revalorisation concerne également les retraites de réversion.

Les retraités n'ont aucune démarche à effectuer, cette revalorisation est automatique sur la retraite d'avril qui sera versée le 9 mai prochain.

ENQUETE « FORMATION DES ADULTES »

L'Insee réalise, entre avril et juin 2012, une enquête sur la formation des adultes.

L'enquête a pour but de décrire dans quelle mesure et dans quelles conditions les adultes accèdent à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, loisir,…) et les modalités (études, stages de formation, cours par correspondance, séminaires, …). Toutes les personnes de 18 à 64 ans sont concernées, qu'elles aient suivi ou non des formations récemment.

Une enquête similaire aura lieu dans les autres pays de l'Union européenne, dans une perspective de comparaison entre les pays.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Cette enquête est obligatoire.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Collecte des verres et des encombrants

Verres

Vendredis 4 et 18 mai 2012
Vendredis 1er et 15 juin 2012
Vendredis 6 et 20 juillet 2012

Encombrants

Vendredi 4 mai 2012
Vendredi 1er juin 2012
Vendredi 6 juillet 2012

Horaires des déchetteries

Champagne sur Oise

Jours	Eté du 01/03 au 31/10
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h/12h - 14h/18h
Jeudi et Jours fériés	FERMÉ
Samedi	9h/18h
Dimanche	10h/16h

Viarmes

Jours	Eté du 01/03 au 31/10
Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	9h30/12h - 14h/18h
Mardi et Jours fériés	FERME
Samedi	9h30/18h
Dimanche	10h/16h

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE
20 RUE D'AVAL EAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE
accueil : 01 30 35 41 41
fax : 01 30 35 45 41

HORAIRES
Lundi : 8 h 30 - 12 h
Mardi : 16 h 30 - 19 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

POLICE MUNICIPALE
S'adresser en Mairie

VIE ECONOMIQUE
ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

Cyril BORNET ou « VIVRE AU JARDIN »

Ce nom évocateur et poétique n'est pas le titre d'un film ni d'une pièce de théâtre.

C'est le nom de l'entreprise créée en 2003 par Cyril BORNET, paysagiste.

Originaire de Domont, Cyril et sa famille (une charmante épouse et 2 enfants) s'installe à Asnières sur Oise en 2006 et transfère son siège dans notre commune.

Vivre au jardin, (vivreaujardin.net) tout un programme en réalité car le métier de ce jeune entrepreneur se décline de la façon suivante :

- Création et entretien de jardins (Harmonie des jardins, plantations, taille, engazonnement etc…),
- Aménagement et réalisation de terrasses ;
- Maçonnerie paysagère (allées, entrées de garages etc…)
- Menuiserie de jardin (appentis, bassins en élévation,
- Pergolas etc…) et bien entendu, toutes plantations, tailles, pelouse.

La clientèle de cette entreprise est quasi exclusivement celle des particuliers et plus rarement d'autres structures, son salarié ayant pris sa retraite l'an passé. Aujourd'hui, Cyril Bornet assure la formation d'un apprenti pour la seconde fois (le précédent est resté 2 ans). ✍ HW

Cyril BORNET et son camion

Une réalisation chez un client

Monsieur MARIE Plomberie – Chauffage – Sanitaire

Ce métier est bien représenté dans notre commune puisqu'après Mr Lawniczak, Mr Grain, Mr Maillard, cette fois-ci, nous sommes allés à la rencontre de Monsieur MARIE.

Monsieur MARIE a créé son entreprise en 1991 à Viarmes, puis s'est installé à Asnières sur Oise avec sa famille en 1996.

Son activité complète est la plomberie bien sûr, mais aussi le chauffage, la réfection et la création de salles de bains (carrelage, faïence, éléments sanitaires et plomberie).

Référencé entre autres à l'Abbaye de Royaumont, la clientèle de Monsieur MARIE est essentiellement celle des particuliers.

Nous n'avons que l'embarras du choix sur notre commune dans ce métier, et c'est une chance.

Ces professionnels sont tous à votre disposition. ✍ HW

Résultats du 1er tour de l'élection présidentielle

22 avril 2012

Commune d'Asnières sur Oise

Nombre d'inscrits	1957
Nombre de votants	1570
Nombre de votes exprimés	1537

Ont obtenu :

Joly	46
Le Pen	350
Sarkozy	461
Mélenchon	175
Poutou	19
Arthaud	9
Cheminade	2
Bayrou	139
Dupont-Aignan	31
Hollande	305

«SweetHOME» nous entrons dans la maison d'hôtes de Mrs BUFFET père et fils

En ce jour ensoleillé du mois de mars, nous avons rendez-vous à la maison d'hôte « SweetHOME » rue du Cat rouge près de la source du Crocq.

Monsieur Buffet, grand voyageur (commandant de bord et créateur d'un guide culinaire international né d'une rencontre dans un cockpit d'Airbus en 1999 avec un collègue Mr Lacroute et dont le site vaut la visite - www.lacrouteet buffet.fr) nous accueille avec son fils Antony qui sera chargé de l'exploitation de cette maison familiale et de la mise à jour de ce site interactif et proposant des liens avec la vie culturelle ou culinaire du monde et de notre région.

Dialogue avec ce père et ce fils venus s'installer à Asnières sur Oise pour sa proximité avec l'aéroport de Roissy en France d'une part, son environnement naturel et sa richesse culturelle d'autre part nous expliquent-t-ils.

Le nom de cette maison familiale prend alors tout son sens : c'est l'idée d'un lieu de repos paisible et chaleureux entre deux vols.

Et là …, nous découvrons une invitation au voyage et au bien-être car que ce soit la pièce d'accueil ou les chambres, tout nous y invite.

Visite guidée :

Dès que nous entrons nous découvrons une grande pièce d'accueil moderne et lumineuse.

Une aile d'avion en guise de bar, face à nous dans la véranda une grande table semble nous attendre pour un bon repas. Sur notre gauche, nous apercevons

La cuisine

Jean-Michel & Antony BUFFET

une belle piscine (à remous et contre-courant).

Dans cette pièce nous découvrons des éléments de décoration originaux.

Prenons l'escalier : dans l'espace qui dessert les chambres nous attend un babyfoot. Poursuivons la visite par les chambres : chacune d'elles répond à un thème précis :

- Deux chambres sont dédiées exclusivement à l'accueil des hôtes : l'une, « Paquebot62 » (inspiration du paquebot France), l'autre « 2001 » (référence au film Odyssée de l'espace)

- Deux autres chambres utilisées ponctuellement : l'une nommée « B612 » (référence au « Petit Prince ») et l'autre « Super Constellation » (référence à la fois au ciel et au modèle d'avion éponyme).

Ces chambres d'hôtes doivent ouvrir courant mai 2012, corrélativement au lancement du guide LACROUTE & BUFFET qui, né à 10 000 mètres d'altitude, « fera la part belle à la région d'Asnières sur Oise considéré comme le lieu des retrouvailles des créateurs et des animateurs du guide » (citation des propos de Monsieur BUFFET dans sa présentation de son projet qui devient réalité).

Au-delà de l'activité accueil de touristes ou autres voyageurs, Messieurs BUFFET fourmillent d'idées comme par exemple développer d'ici la fin de l'année des « ateliers cuisine » animés par des chefs des différentes gastronomies du monde, l'ouverture d'une table d'hôtes ou encore la vente de produits culinaires du monde dont un échantillonnage sera présenté sur place, etc…

Le but affiché d'Antony et de son père étant également d'être présents dans la vie locale ; commune, office de tourisme, acteurs locaux dans le domaine du tourisme ou de la culture etc…

Chambre « 2001 »
(Odyssée de l'espace)

Il y a tout juste un an, dans notre Trait d'Union du mois d'avril 2011, nous présentions « Le Clos des fées », autre belle maison familiale dotée de chambres d'hôtes ouverte en avril 2010.

Notre commune, entre Nature et Histoire, classée commune touristique depuis mai 2010 a vu naître deux établissements d'accueil au sein même du village depuis cette date.

Avec l'hébergement à Royaumont, les campings, le futur hôtel qui ouvrira dans quelques mois, et aujourd'hui ces deux maisons familiales qui accueillent, son Office de Tourisme classé mérite son classement et se tourne vers son avenir.

Souhaitons la bienvenue à « SweetHOME » comme nous avions souhaité la bienvenue au « Clos des fées ». ✍ HW

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

Réalisation - Impression :
Axeweb95.com
Partenaire imprimeur certifié
IMPRIM'VERT®

Responsable édition : Henri Poirier
Rédaction : Elodie Dijoux (ED), Claude Krieguer (CK), Paule Lamotte (PL), Juliette Lefort (JL), Jacques Letelier (JLet), Philippe Marcot (PM), Henri Poirier (HPo), Hervé Windels (HW), Daisy Copeaux pour ONF, Erwan Picouleau, Christophe Gay, Martine Clément, Françoise Grimoux, Gérard Richaume, Carol Andrade, Office de Tourisme, Robert Laval, la classe de CE2-CM1 de Baillon, Autour du Verger et tous les membres de la commission information.
Photos : Germaine Ledemé, Jacques Letelier, Philippe Marcot (PM), Hervé Windels (HW), Office de Tourisme, Robert Laval, la classe de CE2-CM1 de Baillon, Autour du Verger - Axeweb95.com - Photos de couverture : Axeweb95.com.